## ASA DES PALUDS DE SAINT REM

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL SYNDICAL

## **SEANCE DU 09 AVRIL 2024**

Gestion administrative:

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 ST REMY DE PROVENCE Tél: 04 90 92 25 76 – E-Mail: asa.paluds-saintremy@outlook.com

.....

Référence: DEL\_2024/04

Objet: Approbation du Compte de Gestion 2023

Nombre de titulaire	5
Quorum <del>1<sup>ère</sup> Réunion</del> 2 <sup>ème</sup> Réunion	3
Nombre de présents et représentés	3

Nombre de votants	3
Suffrages exprimés	3
Pour	3
Contre	Ō
Abstention	D

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à onze heures s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA des Paluds de Saint Rémy, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 26 Mars 2024.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que Mme la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Et considérant que Mme la Trésorière a normalement géré les fonds de l'ASA des Paluds de Saint Rémy de Provence:

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.
- 2- Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- 3- Statuant sur la Comptabilité des valeurs inactives

Il est proposé au Conseil du Syndicat d'approuver le Compte de Gestion 2023 de l'ASA des Paluds de Saint Rémy

> Ouï l'exposé du Président, Après délibération, le Syndicat décide

Article 1er: d'adopter le Compte de Gestion de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme.

Le Président

ROVENCE CEDEX

Yvon GALERON

Nom et Prénom du second signataire

Acte rendu exécutoire Compte tenu de publication le Date de réception en Sous-Préfecture le 12/04/2024

12/04/2024

Accusé de réception en préfecture 013-291301737-20240409-DEL 2024-04-DE Date de télétransmission : 12/04/2024 Date de réception préfecture : 12/04/2024